

RPI Aureville /Clermont-Le-Fort
Ecole de Clermont-Le-Fort
59, chemin Le Fort
31 810 Clermont-Le-Fort
Tel : 06 38 69 48 85
Mail : ce.0310223f@ac-toulouse.fr

Procès-verbal du Conseil d'école n°2
Mardi 16 mars 2021
Le conseil d'école débute à 18h15

Afin de respecter les mesures sanitaires suite à la pandémie de Covid-19, le conseil d'école se fait en visioconférence.

PERSONNES PRESENTES à cette visioconférence

Enseignantes :

Mme BAGGIO, Mme HOAREAU, Mme PANASSAC, Mme SUERE, Mme COUZI, MME PERRET

Municipalités

Mme Cassan (Elue Aureville) et Mme PRUNIER (Adjointe Clermont-le-Fort)

Parents délégués :

Aureville : Mme GUIONNET

Clermont-le-Fort : Mme LENORMAND

Personnes excusées

Mr CHARDONNET (Inspecteur de l'Education Nationale)

Mmes BALARD et MIMOUNE (Parents délégués Aureville)

Mme EL BANNOUDI (Parent délégué Clermont-le-Fort)

Mme DONCEL (Enseignante)

Ordre du jour

- 1) Consultation du conseil d'école pour l'élection uniquement par correspondance des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école.**
- 2) Rentrée 2021** : RPI, prévision des effectifs rentrée 2021.
- 3) Sécurité**
- 4) Calendrier second semestre** : liaison école collège, stage de remise à niveau, calendrier scolaire
- 5) Informations relatives au projet d'école** : actions intégrées au projet d'école.
- 6) Travaux dans les écoles**
- 7) Questions des parents délégués et des mairies**

1) Consultation du conseil d'école pour l'élection uniquement par correspondance des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école.

Il est noté dans l'arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école

Article 1

Le troisième alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 13 mai 1985 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. »

Dans les 2 écoles, les parents qui votent, votent toujours par correspondance depuis plusieurs années, aucun parent ne vient voter à l'école en utilisant l'urne. Donc les directrices envisagent de supprimer la possibilité de voter à l'école après consultation du conseil d'école.

La question est la suivante : « Souhaitez-vous que l'élection des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école se fassent uniquement par correspondance ?

Résultat de la consultation des membres du conseil d'école :
 Aureville « 7 voix pour », Clermont-le-Fort « 7 voix pour » sur les 7 membres du conseil présents au moment de la consultation.
 A compter de ce jour l'élection des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école se fera uniquement par correspondance.

2) La rentrée 2021 : RPI / prévision des effectifs pour Le RPI.

Devenir du RPI Aureville-Clermont-Le-Fort

Suite à la réunion entre les maires, le RPI avec l'école élémentaire de Goyrans n'est pas envisagé à la rentrée prochaine car les effectifs des 3 écoles ne permettraient pas le maintien de la 3^{ème} classe de l'école Aureville. Il en sera de même pour les prochaines années au vu des effectifs connus à ce jour.

2) prévision des effectifs

Les effectifs donnés sont ceux de la montée pédagogique ; ils ne prennent pas en compte d'éventuels maintiens, sauts de classe ou départs. Pour 5 classes :

GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
19	18	19	25	12	20	113

Les effectifs sont en hausse (+ 1).

3) La sécurité.

La posture Vigipirate est redescendue au stade « Sécurité renforcée- risque attentat » : la restriction des activités aux abords des écoles est levée.

Deux exercices « alerte incendie » doivent être réalisés au cours de l'année scolaire.
 Deux exercices PPMS (dont 1 alerte attentat) doivent être réalisés durant l'année scolaire.

	Aureville	Clermont-le-Fort
Exercices incendie	1 ^{er} a été réalisé le jeudi 15 octobre 2020 à 10h20 (cf.1 ^{er} PV conseil d'école) Le 2 nd sera réalisé au 3 ^{ème} trimestre pendant le temps de cantine.	Le 1 ^{er} a été réalisé le jeudi 17 septembre 2020 à 14h20 (cf.1 ^{er} PV conseil d'école) Le 2 nd sera réalisé au 3 ^{ème} trimestre avant les vacances de printemps. Il sera programmé à l'avance afin de retarder le moins possible le temps de restauration.
Exercices PPMS	Le 1 ^{er} exercice « alerte attentat » réalisé le vendredi 20 novembre 2020 à 11h30 (cf.1 ^{er} PV conseil d'école) Le 2 nd exercice PPMS « risques majeurs » sera réalisé le au 3 ^{ème} trimestre	1 ^{er} : exercice « alerte attentat » réalisé le vendredi 2 octobre 2020 à 10h20 (cf.1 ^{er} PV conseil d'école) Le 2 nd exercice PPMS « risques majeurs » sera réalisé au 3 ^{ème} trimestre

4) Le calendrier du second semestre.

→ Calendrier scolaire

- Pont de l'Ascension 2021 : Dans toutes les écoles, collèges et lycées des zones A, B et C, les élèves sont donc en congés le **mercredi 12 mai 2021** à la fin des cours. Les cours reprennent le **lundi 17 mai 2021**.
- Lundi de Pentecôte 24 mai 2021 : il est vaqué pour les élèves. Les enseignants récupèrent selon les modalités proposées par l'IEN de circonscription.

→ Liaison école-collège :

Collège Bellevue : Le collège de Bellevue n'a pas mis en place de liaison.

Collège Vernet :

Le conseil de cycle 3 qui devait avoir lieu le 11 mars 2021 a été annulé en raison des conditions sanitaires actuelles. Le conseil-école collège aura lieu le 18 mai et l'organisation de la journée d'immersion des futurs 6èmes sera alors abordée.

Stage de réussite de printemps : Il aura lieu du 19 au 30 avril 2021 pour une durée de 15h réparties sur 5 jours sur une semaine le matin. Les enseignantes proposent des élèves et les parents doivent donner leur accord. Ce sont des enseignants volontaires qui réalisent ces stages. L'école sera fermée durant les vacances de printemps. A ce jour et en raison des mesures sanitaires, les enseignantes sont en attente de la réponse pour savoir si des élèves de Clermont-le-Fort pourraient aller dans une autre école pour effectuer un stage. (La réponse qui a été donnée par l'Inspecteur de l'Education Nationale après le conseil d'école indique que les élèves ne pourront pas effectuer le stage dans une autre école.)

Les stages n'ont pas pu avoir lieu aux vacances de Toussaint car les enseignantes n'étaient pas volontaires et l'école était fermée pour l'accueil des stages. Les élèves proposés par les enseignantes de CM2 n'ont pas été répartis sur d'autres écoles.

5) Les actions intégrées au projet d'école 2018/2022.

Aureville :

Le projet « Ecole Numérique rurale 3 » a été accepté. C'est la société PSI qui a été retenue. Le but est de réaliser les travaux d'électricité durant les vacances de printemps.

Les séances de piscine ont été annulées à la suite de la fermeture de la piscine de Castanet pour des raisons liées au contexte sanitaire.

Pas de bibliothèque pour les élèves d'Aureville. La possibilité de faire venir les bénévoles et les livres à l'école a été abandonnée suite au 2^{ème} confinement.

Pas de sorties prévues pour l'instant.

Clermont-le-Fort :

→Classe de CM1/CM2 : passeport Internet :

: 2 interventions des gendarmes de la BPDJ Cugnaux (29/01/21 et 21/05/21 passage du permis) : sensibiliser les élèves aux règles de précaution pour naviguer en toute liberté, responsabilité et sécurité sur la toile, avant l'entrée au collège. Kit pédagogique du permis internet offert par les gendarmes (pour les CM2 : un QCM, des diplômes, un fascicule par enfant : le résumé des vidéos et débats, 6 vidéos visionnées de fin février à début avril sur harcèlement, réseaux sociaux, sécurité des comptes internet, prévention et réaction face à des images ou propos choquants). Passage avec les gendarmes du permis internet officiel (QCM) par les CM2, et d'un permis « allégé » par les CM1. Réception des « diplômes » du permis internet.

→Bibliobus : En raison des mesures sanitaires pas de passage du bibliobus. Le bibliobus a effectué un don de livres. Des livres ont été échangés par le bibliobus dans la classe de CM1/CM2 et servent de socle pour l'emprunt et pour une lecture plaisir. La classe de CE2/CM1 a conservé les livres de l'année dernière et ils servent de bibliothèque de classe, ils restent en classe.

→Spectacle « Sao Paulo » : prévu le 18 mars 2021 à Odysseus pour les 2 classes a été annulé en raison des mesures sanitaires en vigueur.

6) Travaux dans les écoles

Aureville : Les robinets des 3 pièces du nouveau bâtiment qui giclent trop fort et trop longtemps (d'où « inondation » du sol et peu économique) → nous souhaiterions les mêmes que dans la classe de CE1. Il faut arranger l'anti pince doigts de la porte de la classe de CP et le volet roulant de la classe de GS.

Clermont-le-Fort : Des travaux demandés pendant les vacances de février ont été réalisés. D'autres sont en attente d'être réalisés.

7) Questions des parents délégués et points demandés les mairies.

La mairie de Clermont-le-Fort

- Le protocole sanitaire de Clermont-Le-Fort : Il a été mis en place au retour des vacances de février suite à 2 cas de Covid. A la cantine, les enfants ont choisi les camarades avec lesquels ils souhaitaient manger. Ce placement qui devait durer jusqu'à la fin de l'année scolaire sera changé au retour des vacances de printemps pour les enfants qui le souhaitent. Le goûter a lieu dans les classes après la classe. (Certains enfants gardaient le masque baissé trop longtemps pour goûter dehors)

Mme Hoareau rappelle que lorsqu'un élève est positif à la Covid, il faut identifier rapidement les élèves qui sont des cas contacts (Enfants n'ayant pas porté le masque en étant à moins de 2 mètres l'un de l'autre.). Il faut remonter à 3 jours si l'enfant a des symptômes et jusqu'à

7 jours s'il n'a pas de symptôme. Cette organisation devrait faciliter l'identification des cas contacts.

- L'organisation du temps périscolaire : Sur 3 agents, 2 sont en congés de maladie. Des élus assurent le remplacement sur certains créneaux. Un système de chasubles a été mis en place pour identifier les élèves d'une classe et éviter le brassage. Entre 12h et 13h20, 2 personnes surveillent une classe pendant que l'autre classe mange.

Questions des parents délégués

- Une visite des collèges est-elle prévue? A ce jour les collèges du Vernet et de Bellevue n'ont pas pu donner d'information concernant cette visite.

- Le plan de table de la cantine de Clermont-le-Fort peut-il être revu (conflit entre élèves) ? Le plan de tables a été réalisé par les élèves. Ce plan sera modifié au retour des vacances de printemps pour les élèves qui le souhaitent.

- La prise du goûter "en classe" à Clermont-le-Fort engendrerait des conflits entre élèves et des frustrations pour certains qui souhaiteraient aller jouer dehors, les moyens humains permettent-ils une autre organisation pour satisfaire tout le monde et éviter des tensions?

Non, cela ne sera pas possible.

Des jeux sont proposés par le personnel de la garderie.

Mme Couzi propose d'amener également les élèves à réfléchir à des activités calmes (lecture, écoute musicale...).

Fin du conseil d'école :

Date du troisième conseil d'école :

La secrétaire
Mme Baggio



La présidente
Mme Hoareau

